



LES CONTRATS DE TERRITOIRE



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU CHER

DOSSIER de PRESSE

Signature des contrats de territoire – Lundi 12 mars 2018



DEPUIS DEUX ANS, LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER A FAIT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE SA PRIORITE EN DECIDANT D'UN POLITIQUE DITE « D'AIDES AUX COMMUNES », RENOUVELEE, ADAPTEE AUX EVOLUTIONS SOCIETALES ET DANS L'OPTIQUE DE RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU DEPARTEMENT.

Présentation de la nouvelle politique de développement du territoire

Lors des Assemblées départementales de juin et octobre 2016, un nouveau règlement d'aides au développement des territoires a été voté. Cette nouvelle politique doit relever plusieurs défis :

- ✓ garantir à tous les habitants du Cher un égal accès aux équipements et services,
- ✓ dépasser les logiques de concurrence afin de renforcer les complémentarités territoriales,
- ✓ prendre en compte les spécificités territoriales pour apporter une réponse adaptée aux problématiques locales.

L'intervention du Département est adaptée en fonction du type de collectivités locales :

→ Les trois principales villes du département : Bourges, Vierzon et St-Amand-Montrond

Les trois villes « centres » du Cher disposent d'une offre de services et d'équipements quasi complète et de niveau supérieur. Cette offre est structurante pour le bassin de vie de ces villes mais également pour l'ensemble du département.

Par son intervention, le Conseil départemental entend accompagner le maintien, le développement et l'amélioration de cette offre, notamment en ce qui concerne la culture, l'attractivité économique et résidentielle, l'enseignement supérieur, la santé.

Le financement des projets portés par ces villes fait l'objet d'une négociation et d'un contrat spécifique entre le Conseil départemental et le maître d'ouvrage. Sont associées à ces contrats les intercommunalités concernées.

→ Les 13 pôles de centralité et les 19 pôles d'équilibre

Les projets situés sur les communes ayant le statut de pôle de centralité ou d'équilibre et/ou portés par les intercommunalités sont accompagnés dans le cadre d'une démarche contractuelle menée au niveau intercommunal.

Le contrat de territoire concerne les projets structurants, dont l'influence dépasse la commune d'implantation et pour lesquels une maîtrise d'ouvrage intercommunale sera privilégiée.

Il est construit dans le cadre d'une concertation associant les acteurs locaux et le Conseil départemental. Basé sur un diagnostic territorial partagé entre ces acteurs, il comprend des projets répondant aux enjeux territoriaux conjointement définis. Cette première génération de contrats porte sur la période 2017-2020.

→ Les autres communes, soit 218 communes

Ces dernières continuent à bénéficier d'un accompagnement départemental. Le règlement d'aide a été rénové afin de mieux cibler les interventions en faveur de ces maîtres d'ouvrage et de leur permettre d'offrir une qualité de vie modernisée à leurs habitants. L'intervention du Département concerne notamment la gestion du patrimoine communal et l'aménagement des espaces publics.





Les contrats de territoire signés ce jour

- 1 contrat de territoire avec la communauté de communes de La Septaine et des communes d'Avord et de Baugy
- 1 contrat de ville-centre avec la ville de St Amand-Montrond, la communauté de communes Cœur de France et la commune de Charenton-du-Cher

Le financement du Département

Le montant total de l'intervention Conseil départemental du Cher s'élève à **6 434 913 €** pour la période 2017-2020.

Les projets

41 projets soutenus :

- ✓ Culture : le conservatoire d'art et de musique de St Amand Montrond.
- ✓ Economie tourisme : 6 projets dont l'aménagement de l'intérieur de la halle du marché à St Amand, l'aménagement des quais (canal de Berry à vélo) et l'aménagement du site Bussière sur la cdc Cœur de France, l'extension de la ZAC des Alouettes à Avord, l'aménagement de la ZAC de Baugy et le réaménagement de l'ancienne boucherie de Baugy.
- ✓ Enfance éducation : rénovation des écoles de la Septaine.
- ✓ Services à la population dont santé : la maison de santé pluridisciplinaire sur la cdc Cœur de France, la transformation de l'ancienne caserne des pompiers en salle des associations à Baugy.
- ✓ Sport : rénovation d'équipements sportifs (tennis couverts, gymnase..) à St Amand, création d'un golf à Virlay, rénovation du dojo à Baugy.
- ✓ Autres projets structurants : 28 projets dont des travaux routiers pour la déviation de Charenton-du-Cher, la traversée d'agglomération de Baugy, la création de sanitaires et la restructuration de la demi-pension au collège d'Avord, la réfection de sanitaires au collège J.Valette de St Amand.





https://twitter.com/cg_18

<https://www.facebook.com/conseilgeneral18>

http://www.dailymotion.com/cg_18



CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322
18023 BOURGES CEDEX

Contact Presse : Sandrine PAIN 02.48.27.81.96 / 06.73.76.38.50



- 4 -

DOSSIER de PRESSE

Signature des contrats de territoire – Lundi 12 mars 2018